

Début d'affichage : 2022-07-11

Fin d'affichage : 2022-07-29

En prévision de la prochaine année scolaire, le Centre de services scolaire de l'Estuaire est à la recherche de plusieurs éducatrices ou éducateurs dans ses différents services de garde :

École Boisvert

Lieu de travail : 105, avenue Legardeur à Baie-Comeau

- ⇒ Un remplacement à temps partiel de 20 h 50/semaine - concours n° 42-2022-2023-31- 2^e affichage
Horaire : Lundi au vendredi de 11 h à 13 h 10 et de 15 h à 17 h
Durée d'emploi : 22 août 2022 au 24 février 2023
- ⇒ Un remplacement à temps partiel de 16 h 15/semaine - concours n° 42-2022-2023-32- 2^e affichage
Horaire : Lundi au vendredi de 11 h 25 à 13 h 10 et de 15 h à 16 h 30
Durée d'emploi : 22 août 2022 à la fin juin 2023

École La Marée

Lieu de travail : 380, rue Granier à Pointe-Lebel

- ⇒ Un poste régulier à temps partiel de 21 heures/semaine - concours n° 42-2022-2023-33 - 2^e affichage
Horaire : Lundi au vendredi de 10 h 40 à 12 h 15 et de 14 h 53 à 17 h 30, plus 1 heure de préparation
Entrée en fonction : 22 août 2022

École Leventoux

Lieu de travail : 25, avenue Mgr-Plessis à Baie-Comeau

- ⇒ Un remplacement à temps partiel de 25 heures/semaine – concours n° 42-2022-2023-35 – 2^e affichage
Horaire : Du lundi au vendredi de 7 h 15 à 8 h 15, de 11 h 15 à 13 h et de 14 h 45 à 17 h
Durée d'emploi : 22 août au 16 décembre 2022
- ⇒ Un poste régulier à temps plein de 27 h 30/semaine – concours n° 42-2022-2023-51
Horaire : Du lundi au vendredi de 7 h 15 à 8 h 15, de 11 h 15 à 13 h et de 14 h 45 à 17 h 30
Entrée en fonction : 22 août 2022

École Mgr-Bélanger

Lieu de travail : 920, boulevard René-Bélanger à Baie-Comeau

- ⇒ Un poste régulier à temps partiel de 25 h et 20/semaine - concours n° 42-2022-2023-56
Horaire : Lundi au vendredi de 7 h 15 à 8 h 15, de 11 h à 12 h 40 et de 15 h à 17 h, plus de 9 h à 11 h le jeudi
Entrée en fonction : 22 août 2022
- ⇒ Un remplacement à temps partiel de 19 h 20/semaine - concours n° 42-2022-2023-57
Horaire : Lundi au vendredi de 11 h à 12 h 40 et de 15 h à 17 h, plus de 10 h à 11 h le jeudi
Durée d'emploi : 22 août 2022 au 6 janvier 2023

Nature du travail

Le rôle principal et habituel de la personne salariée de cette classe d'emplois consiste à organiser, préparer et animer une variété d'activités favorisant, dans le cadre du projet éducatif de l'école, le développement global des élèves de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire dont elle a la garde, tout en assurant leur bien-être et leur sécurité.

Qualifications requises

Scolarité et expérience

Être titulaire d'un diplôme de 5^e année du secondaire et de l'attestation d'études professionnelles en service de garde ou être titulaire d'un diplôme et d'une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente, et avoir une (1) année d'expérience pertinente.

Autre exigence

Être titulaire d'un document datant d'au plus trois (3) ans, attestant la réussite :

1° soit d'un cours de secourisme général d'une durée minimale de huit (8) heures;

2° soit d'un cours d'appoint d'une durée minimale de six (6) heures visant la mise à jour des connaissances acquises dans le cadre du cours mentionné au paragraphe précédent.

Traitement

De 22,54 \$ à 26 \$ de l'heure, selon l'expérience pertinente.

Les personnes intéressées devront, **avant 16 h le 29 juillet 2022**, faire parvenir leur curriculum vitae accompagné d'une copie conforme à l'original des diplômes et relevés de notes ou de l'évaluation comparative des études effectuées hors du Québec à l'adresse suivante :

Centre de services scolaire de l'Estuaire, Service des ressources humaines
620, rue Jalbert, Baie-Comeau (Québec) G5C 0B8
ou par courriel au rh@cssestuaire.gouv.qc.ca **en mentionnant les numéros de concours.**

Prenez note que nos bureaux sont fermés du 18 au 29 juillet 2022.

Seules les personnes retenues seront contactées.

Le Centre de services scolaire de l'Estuaire applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les personnes handicapées, les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques et les autochtones à présenter leur candidature.